

Quelle que soit votre sensibilité politique, quelle que soit votre fonction électorale, c'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui en présence de M. le Maire qui a toujours fidèlement soutenu notre association.

J'ai l'impression de répéter souvent certains propos mais la composition de nos assemblées évolue, nous ne nous rencontrons pas aussi souvent que nous le voudrions, je me permets donc de rappeler quelques éléments fondamentaux.

- L'association est ouverte à toutes les élu-es du département, dans un esprit pluraliste, sans aucune discrimination politique.
- Nous ne sommes pas un mouvement féministe, au contraire nous attachons une grande importance à l'esprit d'altérité qui doit régner dans nos Conseils Municipaux.
- Nous nous retrouvons pour stimuler nos énergies, trouver des réponses aux difficultés rencontrées dans l'exercice de nos mandats.
- Ce n'est pas une association d'opposition qui manifesterait une attitude duelle, c'est au contraire une réaffirmation d'un universel composite, une référence à l'altérité.
- Ce n'est pas non plus un réflexe identitaire, ni même une réaction de minoritaires. Dès sa création, c'est une alliance prudente devant une forme de discrimination notoire qui écarte les femmes de la vie publique mais qui a évolué devant la transformation, certes encore timide des mentalités et surtout grâce aux lois sur la parité.

Aujourd'hui, j'affirme que l'association ne s'est pas éloignée des buts fixés à sa création, elle s'est surtout accordée à l'évolution sociétale, notamment en favorisant son action auprès des pouvoirs publics.

- Ainsi l'AFEL s'est engagée avec le réseau *Elles aussi*, (l'AFEL est membre du CA de Elles aussi) à œuvrer en faveur de la parité et du partage à égalité des responsabilités politiques, professionnelles et sociales.
- La parité n'a pas notablement ébranlé la sphère politique des conseils municipaux et

intercommunaux de la France, ni même celle de l'Assemblée nationale ou du Sénat. Notre exigence de justice et de démocratie est inaboutie. Il reste à œuvrer pour une démocratie égalitaire entre les femmes et les hommes

- Le rapport d'activité qui va vous être présenté témoigne en partie de cette orientation. Nos actions peuvent vous apparaître insuffisantes. Elles restent pourtant essentielles au regard de l'évolution sociétale que nous souhaitons toutes. Il ne tient qu'à toutes, Mesdames et Messieurs les élus partageant nos valeurs de participer à l'amélioration de ce bilan par vos engagements à nos côtés.

- Être adhérente à l'AFEL est un engagement personnel, un acte civique qui prépare à l'exercice des fonctions électives par la formation, dans la tolérance, le respect des autres, la diversité des opinions.

- Votre présence témoigne, pour les plus anciennes, d'un engagement renouvelé, pour les nouvelles, d'un soutien ou d'un désir de militantisme.

- Je comprends les exigences qui accablent la vie de beaucoup de femmes et les empêchent de militer autant qu'elles le souhaiteraient, c'est pourquoi nous leur demandons avant tout de soutenir l'association par leur adhésion afin qu'elle devienne suffisamment représentative pour porter les causes qu'elle défend et les valeurs qui la sous-tendent.

Présente à la création de l'association, présidente depuis 2000, ce qui fonde mon action au sein de l'Association des Femmes Elues de la Loire, c'est prioritairement l'observance des orientations statutaires et le respect de la pluralité des opinions politiques des unes et des autres, mais aussi la pérennité de l'association et sa contribution à la modernité d'une démocratie paritaire aboutie.

Je souhaite que cette association reste une instance représentative forte, ouverte au dialogue, reconnue dans la vie politique du département et qu'elle permette à chaque adhérente d'être une élue capable de s'intégrer pleinement dans une équipe municipale pour assurer la politique de la cité. Je souhaite qu'elle devienne un vivier de candidatures potentielles et qu'elle offre à chaque femme la possibilité de devenir candidate à un poste de responsabilité.

Je vous engage, Mesdames, à y participer en élues conscientes du bien-fondé de son existence.

Andrée CHAIZE, Présidente

Élue de SAINT-PRIEST-EN-JAREZ